

Compte rendu de la grande fête  
du Centenaire de la République et de  
l'inauguration de l'Hôtel de Ville.  
22 Septembre 1892.

La fête du 22 Septembre a été assurément l'une des plus belles  
qui il n'ait été donné de voir à La Réunion depuis de longues années.

Depuis un mois les habitants des quartiers de la Butte,  
du Nord et du Calemard travaillaient avec une activité extraordi-  
naire à la confection de guirlandes de verdure pour décorent l'Hôtel de  
Ville le jour de sa fête d'inauguration.

La veille, superbe retraite aux flambeaux par la fanfare et les  
tambours des sapeurs pompiers. Le 21 à la chute du jour et le 22 au  
matin dès l'aube, les vieux canons de La Mure, postés à la Citadelle,  
annonçaient les réjouissances.

Le nouvel Hôtel de Ville est splendide : tous les ouvriers de  
la construction ont rivalisé de gile et de goût pour la décoration. Le  
grand escalier d'honneur fait l'admiration de tout le monde.

A onze heures M. le Maire et ses adjoints, suivis du Conseil  
Municipal, sont rejus au sommet de l'escalier d'honneur par M.  
Besson architecte, M. Montant constructeur, M. Andrieux entrepreneur  
du premier étage, et plusieurs de ses collègues.

Le cortège fait le tour des salons du premier étage, puis il  
vient se placer sur le balcon, qui fait face à la rue du Nord.

La fanfare joue la Mandoline, et les canons de la Citadelle se  
font de nouveau entendre, pendant que M. Chion-Ducollet, maire,  
pose le drapeau de la République sur le bord extérieur du balcon.

M. le maire prend ensuite la parole et prononce un discours de  
circonstance que tous les assistants peuvent entendre très distinctement.  
Ce discours a été souligné par les nombreux applaudissements de la foule  
massée sur la place de la Liberté.

A midi, la cérémonie de l'inauguration était terminée.

Un banquet ouvrier a immédiatement suivi. Il a eu lieu  
dans les deux superbes salons du premier étage du nouvel édifice que  
M. le maire a très justement appelé : « Le temple civil de la Société moderne. »

Par son architecture et son élégance, ce monument fera dorénavant  
l'admiration des touristes qui visiteront chaque année la Réunion et son

chemin de fer.

On ne se souvient pas à la heure d'avoir vu un banquet aussi important : 330 convives réunis à la même table. Le menu, bien composé, a été admirablement servi par l'Hôtel du Nord.

Au dessert, M. Chion-Ducollet, maire, a prononcé un discours historique et patriotique sur les événements des 10 et 11 Septembre 1792. Il a été fréquemment interrompu par les applaudissements unanimes des assistants.

Après ce discours, M. Karmomier, de Grenoble, a demandé et obtenu la parole. L'orateur qui s'exprime avec une rare facilité, lève son verre aux républicains de la mairie et à M. Chion-Ducollet, Maire de la mairie. Ce toast est fortement applaudi. M. Karmomier ajoute qu'il est venu à la mairie en son nom personnel d'abord et au nom de ses amis, pour apporter aux républicains murois les félicitations et les encouragements des républicains de Grenoble. Les lutes extraordinaires, exceptionnelles des républicains de la mairie contre le cléricalisme sont l'objet d'une attention toute spéciale et plus que sympathique de leurs concitoyens de Grenoble, qui admirent la fermeté, les sentiments de reconnaissance et le républicanisme de la majorité des habitants de cette vaillante petite cité progressiste.

M. Karmomier lève une deuxième fois son verre à M. Chion-Ducollet, à ce maire qui a été répondé de la façon la plus inqualifiable, la plus infuse, pour avoir osé mettre ses actes politiques et administratifs en harmonie avec ses opinions, avec ses programmes électoraux ; à M. Chion-Ducollet le sincère républicain, l'administrateur véritablement dévoué que tout le monde connaît aujourd'hui.

Républicains de la mairie ! dit M. Karmomier, vous vous êtes réunis sous un drapeau qui est le bon, serrez-vous autour de lui, continuez à le défendre, car vous défendez la bonne cause, la cause de la liberté et de la République !

Les toasts de M. Karmomier ont été couverts d'applaudissements frenétiques. L'orateur est entouré, félicité et remercié des bonnes paroles qu'il vient de prononcer, tous les convives viennent lui serrer la main.

À 4 heures, après le banquet, un concert a été donné sur la place de l'Hôtel de Ville, par la fanfare l'Echo de la Mataponne, sous l'habile direction de M. Girard. La musique

et et sera toujours l'âme des fêtes populaires ; on peut bien dire que sans musique il n'y a pas de possible, et qu'avec elle l'enthousiasme s'épanouit promptement.

À 8 heures, un superbe feu d'artifice a été tiré sur la place de l'Hôtel-de-ville, en présence d'une foule que l'on peut évaluer sans exagération à plus de 3000 personnes.

Tes maisons étaient à peu près toutes pavées et superbement illuminées : Note en passant : l'Hôtel de ville, la poste, la demeure de M. A. Chion, Guillet, maire et Joubert 3<sup>e</sup> Adjoint, le collège et les bureaux du Chemin de fer.

À 9 heures, dans la grande salle des Capucins, a eu lieu un bal populaire organisé par la municipalité et par la fanfare. La salle était littéralement comble de danseurs et de curieux. Note que plusieurs octogénaires, hommes et femmes, ont été remarqués dansant le rigodon. La danse n'a pris fin qu'à 8 heures du matin.

Les établissements publics avaient la permission de la nuit.

Ajoutons que pas le moindre accident ne s'est produit et que cette double et magnifique fête laissera d'inoubliables souvenirs dans l'esprit des Marrois qui aiment leur pays.

## Extrait des discours de M. le Maire Inauguration

Mes Chers Concitoyens,

Il est passé dans l'usage de notre temps de fêter l'achèvement des constructions d'utilité communale. Nous ne pourrons, sans manquer à cet usage, prendre possession de notre Hôtel de Ville avant de l'avoir fêté, inaugurié pour me servir de l'expression admise.

Cette fête est assurément prématuree, mais la célébration solennelle, du Centenaire de la proclamation de la République nous a paru être une excellente occasion de réunir les deux fêtes en une seule, pour lui donner tout l'éclat qu'elle comporte.

En effet, jamais date aussi mémorable n'aurait pu être choisie pour marquer dans l'histoire locale le jour de l'inauguration de l'Hôtel de ville, et le Conseil municipal a été heureux de cette coïncidence historique.

De son côté, la population de la ville par son concours

22 juillet 1892

auvi' empresse' qui indispensable, nous montre combien elle est enchantée de célébrer le Centenaire de la République, - de fêter l'inauguration de Son nouveau Temple civil, de ce Temple qui est le Symbole de l'organisation sociale de notre grande et immortelle Révolution de 1789.

Dès 1786, les Echelins de La Mure avaient ressenti le besoin de construire un Forum, une Maison de ville, et ils firent un Mai malheureux en 1788.

En 1791, il ya juste cent ans, la Municipalité revendit cette maison trop petite et mal appropriée aux Services communaux. Et c'est à cette même date que Mr. Guillot Joseph, mon prédecesseur au double titre de Notaire et de Procureur de la Commune, avec le concours de Son intelligent Conseil municipal, acheta le clos et les bâtiments des capucins & pour y installer tous les Services communaux et les écoles.

Mal appropriés pour les Services auxquels ils étaient destinés, ces vieux bâtiments aujourd'hui disparus n'ont été utilisés que pour des magasins militaires et en dernier lieu pour des Écoles.

Le projet de construction d'un hôtel de ville est donc resté dans les programmes électoraux et à l'ordre du jour des Assemblées municipales depuis plus d'un siècle.

Et c'était au Conseil Municipal du 6<sup>e</sup> Décembre 1886, et 6<sup>e</sup> Mai 1888, réuni en très grande majorité le 1<sup>er</sup> Mai 1888, qui était reçue le périlleux honneur d'entreprendre et de mener à bonne fin cette importante entreprise.

Ce monument, que j'appelle volontiers et de rectif 4<sup>e</sup> de Temple de la Société Civile & était nécessaire, indispensable, même de l'avis de tous, et c'est la raison qui nous l'a fait édifier avec un confortable et une élégance dignes des habitants de La Mure, digne aussi de sa destination.

En consarrant aujourd'hui ce magnifique temple aux divers Services communaux et à la Justice de paix, permettez-moi de rappeler ce que je vous disais le 7 Juin 1891, lors de la pose de la première pierre :

La maison Commune est la maison de Tous; elle symbolise les trois grandes étapes de la vie humaine, dont notre Société civilisée :

22 feb 1892

173

" L'oeuvre d'art, le Mariage et la Mort.

" Oui, tous, nous y rencontrons dans ce temple nouveau, un moment  
ou l'autre, de qui que ce soit, en joie ou en pleurs. C'est donc bien le  
cas de le construire noble et beau.

" Dans un autre âge, les Eglises répondraient au même idéal, aux  
mêmes nécessités sociales. C'est pourquoi nous retrouvons dans les  
monuments religieux anciens les traces indiscutables de l'art archite-  
tural, qui nous paraît aussi vaste que le monde ; que nous retrouvons  
les traces d'un luxe incalme de notre époque.

" La Société civile ayant remplacé l'oligarchie ancienne, il n'y a donc  
rien que de très raisonnable à édifier des temples dignes d'elle. Et nous  
sommes fiers d'avoir pu construire ce bel hôtel de ville et de rendre  
ainsi un respectueux hommage à cette Grande Révolution qui a créé  
et organisé la Société Civile.

" Que dirai-je de notre jeune architecte M. Jules Beslon, de son  
talent et de son œuvre ?

" Il est Marquis de naissance et de caractère ; il a le goût artistique  
bien développé, et son œuvre première qu'il a étudiée et préparée à  
l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, lui assigne désormais un rang bien  
mérité dans la pléiade de nos artistes dauphinois. Qu'il reçoive ici  
nos plus sincères félicitations et nos meilleurs compliments.

" A M. Montant, Conducteur des travaux, mon bras droit, Si  
vous voulez me permettre cette expression familiale, A M. Montant,  
mon bras droit, dis-je dans la tâche aride et ingrate d'adminis-  
tration, j'adresse mes remerciements sincères pour sa fidélité et son  
devoûment aux intérêts de la Ville.

" Je commettrai un véritable oubli si je n'adresse des félicita-  
tions à M. le Entrepreneur et à leurs ouvriers.

" M. Andrieux a bien et artisamment exécuté les plans de  
l'Architecte, avec cela, il nous a fait une solide construction.

" M. Galin, par ses travaux de Serrurerie artistique a témoigné  
une fois de plus de son bon goût et de son talent.

" M. Berthet, menuisier à Vézille, et ses ouvriers nous présentent  
un beau et bon travail.

" M. Giraud charpentier, une charpente solide obtine couverte  
soignée.

" M. Madel zincier a fait preuve de connaissances indiscutables  
dans l'art de la couverture.

172  
M. M. Paulin et Bastide ont fabriqué et posé une superbe horloge, digne de leur grande réputation.  
M. M. Roybon frères ont aussi fabriqué un mobilier qui n'affaiblit pas leur légitime renom d'artistes en leur genre.  
M. Huet sculpteur nous a donné un fronton d'une exécution artistique plus que finie. — Tailleurs de pierre, Maçons, Ravaleurs, plâtriers, applicateurs de ciment, mosaïqueurs, et peintres ont rivalisé de zèle pour bien faire.

A tous, je dis merci au nom du Conseil Municipal, au nom de la majorité des habitants de la Ville.

Après avoir payé ce juste tribut à nos collaborateurs, permettez moi, mes chers Concitoyens, de vous dire au nom de ce Conseil municipal respectueux de son programme électoral, — combien nous sommes heureux de présider à cette imposante cérémonie, à cette fête exceptionnellement belle, qui n'a eu de précédent que pour l'inauguration du Chemin de fer et du Collège en 1888.

Oui, la ville est superbement décorée et nous adressons nos plus sincères remerciements à tous ceux qui, par leur zèle spontané, par leur amour de La Mure, ont concouru à donner à cette journée l'aspect et le caractère d'une fête populaire des plus remarquables. Merci mille fois et du fond du cœur à cette population de travailleurs : hommes, femmes, jeunes filles, jeunes gens et enfants au caractère si impressionnable et si généreux.

Tous, nous conservons un impérissable souvenir de l'inauguration de l'Hôtel de Ville, de cette fête de famille qui a fait épanouir au grand jour les sentiments d'amitié, de reconnaissance et de profond attachement de la Population pour son administration municipale.

C'est là, croirez-le bien, mes chers Concitoyens, une des rares et des plus agréables satisfactions que des hommes dévoués au bien public puissent éprouver.

Encore une fois, je vous dis Merci !

Et vous propose de répéter avec moi les cris de :

Vive l'Hôtel de Ville !

Vive la République !

22 juil 1892

175

## 2<sup>e</sup> Banquet

Messieurs,  
Citoyens,

Le Parlement Français en décretant le 22 Septembre 1892  
"Fête Nationale" a fait son devoir, et nous tous, aujourd'hui,  
réunis à ce banquet fraternel, nous faisons le nôtre en célébrant  
dignement la fête du Centenaire de la proclamation de la République.

L'édifice communal que nous venons d'inaugurer et qui nous  
abrite ne pouvait être plus solennellement, plus dignement utilisé  
pour une première fois.

Depuis 1886, en ma qualité de Maire de La Mure, j'ai été  
appelé à beaucoup de fêtes, à de nombreuses et grandes cérémonies,  
en mémoire des événements de notre chère et grande Révolution.

Permettez-moi de vous dire qu'aucune de ces fêtes ne m'a touché  
aussi profondément que celle que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui.

En effet, malgré les haines aussi profondes que regrettables qui  
divisent la population de La Mure en deux camps éternels, peut-  
-il se produire quelque chose de plus touchant pour un Maire, que  
cette réunion imposante et vraiment fraternelle de plus de 200  
convives, tous travailleurs et ouvriers Murauds. Tous, mes chers  
amis, nous sommes réunis dans un même sentiment, autour de  
la même table pour fêter le centenaire de la République et  
l'édification de l'Hôtel de ville. Et pour qui connaît bien La  
Mure, c'est là plus qu'une vulgaire manifestation.

Aussi, ai-je de la peine à surmonter mon émotion, et pour  
aller jusqu'au bout de ce discours que le devoir m'impose, j'ai  
besoin de votre indulgence. Mais d'avance, je sais qu'elle ne me fera  
pas défaut.

Cette grande date de notre histoire populaire m'oblige à  
rappeler quelques souvenirs, toujours chers aux Patriotes  
Français et Républicains.

Le 10 Août 1792, après la fuite et le retour de la famille  
Royale par la route de Varenne, après lecture de l'insolente procla-  
mation du duc de Brunswick, l'Assemblée législative avait  
suspendu le Roi Louis XVI de ses fonctions de chef du pouvoir  
exécutif. Le roi avait trahi sa Patrie, forfait son serment de  
fidélité à la Constitution.

22 Fév 1892

176  
Les Emigrés Français, soudiens intéressés de la Royauté, avaient pris les armes contre leur Patrie et faisaient cause commune avec les Prussiens et les Autrichiens. L'invasion étrangère avait été appelée par la Royauté pour venir consolider son trône chancelant.

En présence de pareils forfaits, je vais justifier ce que si bien ils ne peuvent justifier les horreurs des massacres du 2 Septembre dans Paris. Ils les expliquent tout au moins dans une certaine mesure.

La célèbre Convention est élue au commencement de Septembre, elle succède à l'incroyable assemblée législative. Et le 20 Septembre, jour de son installation, Kellermann avec ses régiments de volontaires, donne à la nation la victoire de Valmy.

Le sang de Valmy a baigné le sang du 2 Septembre, a dit Henri Martin.

Le lendemain 21 Septembre dans sa première séance, sur la proposition de l'un de ses membres les plus écoutés, l'Abbé Grégoire, la Convention ignorant encore la victoire de Valmy, rendit le décret suivant :

La convention Nationale décrète que la Royauté est abolie en France.

Tous les actes publics seront désormais datés de l'An 1<sup>e</sup> de la République Française.

L'idéal de M<sup>e</sup> Roland, de Camille Desmoulins, de Condorcet et de Brissot était devenu une réalité.

Les principes de 89 avaient atteint leur dernière conséquence. Valmy et le Décret de la Convention sont inseparables et suivant le mot de Michelet : C'est à Valmy que la République a été fondée avant d'être décretée par la Convention.

Le grand poète philosophe Allemand, Goethe, qui assista à la bataille de Valmy, saisissant toute la portée de la victoire des Français, disait le jour même à la nuit tombante devant un cercle d'officiers prussiens :

De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde.

Le poète philosophe avait dit vrai. Le fait qui l'avait le plus frappé dans cette journée fut le cri passé par Kellermann et répété par ses 15.000 soldats.

177  
22 juil 1892

## Vive la Nation !

Kellermann jeta ce cri en tenant au bout de son épée son chapeau aux plumes tricolores; Les soldats suivirent son exemple et firent retentir la colline de Palmy du cri de « Vive la Nation »!

« De l'audace, toujours de l'audace et encore de l'audace » avait dit Denton! et c'est à ce cri qui devint celui de l'armée et de la nation toute entière, que l'invasion fut repoussée.

Après Palmy, Jemmapes et tant d'autres victoires illustres remportées par ces volontaires de 92 que la Cour et les Émigrés appelaient dédaigneusement « des cavaliers des baillards, des bandalottés »

Et c'est aux maîtres accents de la Marseillaise que les géants de 1792 tenant tête à l'Europe coalisée contre nous, brisaient un trône à l'intérieur et dans le même élan magnanimité, sauvaient la France à Palmy.

Travailleurs des champs, savants, commerçants, industriels, fils des serfs d'avant 89 et citoyens libres d'aujourd'hui, unissons-nous tous, dans une pensée commune d'admiration et de respectueuse reconnaissance à l'égard des premiers promoteurs des principes républicains! Saluons ces grandes mémoires dans cette fête essentiellement république.

Est-ce à dire que notre République est désormais invulnérable, inattaquable même? Non, je ne le pense pas. Et si bien nous devons nous réjouir des réformes accomplies et des libertés extraordinaires dont nous jouissons, ce n'est point à mon humble avis suffisant pour nous endormir sur les conquêtes de nos pères et sur les nôtres.

L'ennemi séculaire est là, quel que soit le moment favorable pour s'emparer de la République d'abord et l'étrangler ensuite, soyez-en bien convaincus.

Et si par nos fautes, par nos divisions, nous laissons la porte ouverte à l'ennemi qui sait se bien se dissimuler à l'heure qu'il est, nous pourrons nous attendre à une réaction épouvantable. Persécutions, tortures, ruines, déportations, prisons, fusillades, échafaud sont prêts à reparaitre, n'en doutiez pas.

Cet ennemi, vous l'avez connu et vous le reconnaîtrez: Gambetta, dans ses discours de Roman et de Grenoble l'a admirablement caractérisé: C'est le Radicalisme, oui le Clericalisme, est ennemi mortel et irrécusable de l'esprit moderne, du Progrès, de

173  
17/05/1902

la vraie République.

Nous l'avons vu à l'œuvre au 10 mai, dans son entreprise criminelle.

Dont lui ayant au relever la tête en 1889, lors des élections législatives au scrutin de liste.

Nous l'avons vu à l'œuvre tout récemment aux élections municipales et départementales.

Dont le verront, relevant la tête l'an prochain, aux élections législatives.

Il est, il sera d'autant plus redoutable qu'avec son talent d'assimilation, et son tempérament hypocrite, il se pare du subtil qualificatif de Démocrate pour tromper les naïfs et les ignorants.

Regardons ce qui se passe autour de nous;

Tous les mécontents, les envieux et les jaloux vont à ce parti politique redoutable de nos libertés et de la République, redoutable surtout par l'argent dont il dispose pour corrompre la Nation, pour la démoraliser.

Ouvrons les yeux, tenons-nous en garde soigneusement et ne nous endormons jamais.

Le meilleur moyen à employer dans cette lutte permanente, est le choix de nos Représentants dans les corps élus. Chassons ces hommes politiques ayant fait leurs preuves par des actes, ces hommes honnêtes, qui dans leur vie privée aussi bien que dans leur vie politique, n'ont donné des preuves indéniables de leur probité, de leur droiture et de leur sincérité en tout et partout.

Arrivé donc, ces débiteurs de promesses, à perte de vue, qui se prodiguent avec d'autant plus de générosité qu'ils savent pertinemment ne pas vouloir les tenir. - Arrivé, ces démoralisateurs qui corrompent le suffrage universel pour nous conduire à la décadence.

Cel est, à mon avis, le moyen de conserver la République et nos libertés.

Je suis loin, comme vous le voyez, Reveneur, de l'allégorie des administrateurs de la République du Pape.

J'estime aussi qu'il serait parfaitement utile d'écrire moi, c'est dans l'histoire, si elle ne devait servir à rien. Cependant pour le présent et pour l'avenir,

22 fév 1892

179

" Souvenons-nous du mot de Gambetta et tenons à l'écart des  
fonctions Gouvernementales, ces malles qui se disent par trop Républicains.  
Avant de les admettre parmi nous, laissons leur le temps de  
faire un stage, de donner des preuves de leur sincérité! Pour moi, les  
paroles ne sont rien, les actes sont tout.

" Encore une fois Souvenons-nous à jamais de notre histoire  
nationale et locale (1816-1852) Sachons bien que nos ennemis  
mortels, les nouveaux Démocrates, n'ont rien oublié de leurs rancunes,  
de leurs ambitions et de leurs appétits.

" Ne laissons pas entrer dans la bergerie le loup déguisé sous  
la peau d'un agneau! Car s'il cherche à entrer, c'est pour nous dévorer.  
Donc, veillons attentivement, veillons sans cesse, si nous  
voulons rester les dignes héritiers des géants de 1792 et des glorieux  
vainqueurs de Valmy.

Messieurs,

" Je vous propose de boire, non pas à la République du  
Pape, aux Démocrates blancs,

" Mais bien à la République Française, à la République  
anticléricale!